

COMPARAISON DES OFFRES DANS
LES PROCEDURES MULTICRITERES
(PROCEDURE NEGOCIEE ET
PROCEDURE DE LA PONDERATION DES CRITERES)
DES MARCHES PUBLICS

Inscription 2007 / 3 ¹

A RENVOYER PAR FAX : 071 70 04 28 ou
MAIL : info@esimap.be ou COURRIER :
ESIMAP - Avenue Général Michel 1 E - 6000 Charleroi
Ou via
l'Extension UMH - Faculté Warocqué
Extension.umh@umh.ac.be

Mme/Melle/M. (NOM) :
Prénom :
Fonction :
Administration/entreprise :
Service :
Adresse professionnelle :
.....
N° de TVA :
Tél. : Fax :
E-mail :
Formation(s) déjà suivie(s) en marchés publics : OUI / NON
Organisme :²
Année :² Expérience en marchés publics depuis :²

Partenariat Extension U.M.H. -

Mons, Université de Mons-Hainaut, Faculté Warocqué

S'inscrit à :

Cycle complet (3 j.) - 11/12/07 - 15,21/01/08	700 EUR	<input type="checkbox"/>	⁴
UMH 1 (1 j.) - Ma 11/12/07	260 EUR	<input type="checkbox"/>	⁴
UMH 2 & 3 (2 j.) - 15 et 21/01/08	520 EUR	<input type="checkbox"/>	⁴
UMH 2 seul (1 j.) - 15/01/08	260 EUR	<input type="checkbox"/>	⁴

- En acceptant les conditions générales d'inscription, s'engage à (faire) verser la somme de EUR⁵ dès que possible dès réception de la confirmation d'inscription, au compte de l'Extension UMH n° **068-2449904-02** et anticipativement aux journées
- Commande l'ouvrage d'ESIMAP « Les marchés publics ... » à EUR (195 EUR si inscrit à 1 journée spéciale de ce cycle) → pour l'ouvrage, bon de commande avec facturation séparée. ⁶
- En cas de paiement anticipé, demande une facture acquittée à adresser à
- Désire recevoir une attestation de participation.

Date : Signature ⁷ :

Cachet / accord :

1. En cas d'inscriptions séparées ou multiples pour certaines formations ou journées, prendre d'abord copie du présent bulletin avant de le compléter.
2. Indiquer l'année et / ou l'organisme
3. Entourer le ou les numéro(s) de(s) module(s) choisi(s)
4. Dans l'affirmative, apposer une croix dans la case correspondante
5. Compléter la somme en tenant compte de la dégressivité des droits d'inscription (voir grille ci-contre)
6. Cette commande doit également avoir été autorisée par l'autorité compétente
7. L'inscription n'est valable que si elle a été **autorisée** par l'autorité compétente (apposition du **cachet**)

Extrait de nos conditions générales

Documents

Les documents distribués au cours des diverses journées de formation ne sont, en principe, pas disponibles en dehors de celles-ci; ils pourront néanmoins être remis pour une journée déterminée aux personnes qui ont pris inscription dans les délais et qui, ayant été absentes, en feront la demande; cela pour autant qu'elles aient acquitté les droits d'inscription de cette journée diminués des frais d'hôtellerie. Cette diminution ne sera toutefois d'application que pour autant qu'ESIMAP ait été averti par écrit de l'absence au plus tard la veille de la formation. Les personnes inscrites qui, absentes à la formation, sont amenées à devoir payer les droits d'inscription recevront les documents distribués aux participants, dès réception du paiement.

Modifications

ESIMAP se réserve, **en cas de nécessité**, le droit de modifier l'organisation pratique d'une formation, d'adapter l'un ou l'autre aspect d'un programme proposé dans le présent document, de modifier, en cas d'absolue nécessité, une date, voire d'annuler la formation qui ne recueillerait pas un nombre suffisant d'inscriptions. En cas d'annulation éventuelle d'une formation, dans ces conditions, les droits d'inscription payés seront remboursés au plus tôt. En cas d'indisponibilité d'un intervenant, celui-ci sera remplacé par une personne disposant d'une compétence et d'une expérience équivalentes.

Remplacements / Absences / annulations

Les **remplacements** sont permis à tout moment, s'ils sont communiqués par écrit au secrétariat d'ESIMAP jusqu'à la veille du premier jour de la formation. Quelle que soit la formation, **toute absence non signalée avant le commencement de la formation, soit à ESIMAP, soit le jour même uniquement au lieu de formation, ne pourra dispenser du paiement des droits d'inscription.** Dans ce cas, les droits d'inscription restent entièrement dus. De même toute **annulation** ne sera prise en compte que si elle est transmise par courrier ou fax avant le début de la formation. Toutefois, en cas de désistement **après** confirmation de l'inscription, mais **AVANT** d'avoir entamé la formation, la personne qui se désiste sera tenue au paiement d'un droit de **60 EUR** pour frais administratifs d'annulation. Dans l'hypothèse où les droits d'inscription auraient été payés, ils ne seraient remboursés que sous déduction de ce droit de **60 EUR**.

Les Journées Spéciales au programme du dernier trimestre 2007

J.S. 1 - Bruxelles - jeudi 18 octobre 2007

Les marchés publics pluriannuels

(1 journée sur les marchés à caractère répétitif)

J.S. 2 - Bruxelles - jeudi 22 novembre 2007

La pluralité d'acteurs dans les marchés publics

(centrales d'achats, sociétés momentanées, sous-traitance,...)

UMH 1 - Mons - mardi 11 décembre 2007

La comparaison des offres dans les procédures multicritères et la pondération des critères

(1 journée sur l'évolution de cette phase de la procédure)

ESIMAP peut organiser à votre demande, dans vos locaux ou à l'extérieur, un programme de formation en matière de marchés publics - théorique et pratique - correspondant aux besoins de votre personnel (néerlandophone aussi).

Les conditions générales d'intervention peuvent être communiquées sur simple demande écrite, accompagnée d'un aperçu des sujets à aborder

Informations : Jean-François Vansnick - ESIMAP
Avenue Général Michel, 1 E - 6000 Charleroi
Tel : 071 / 70 06 65 Fax : 071 / 70 04 28
formation.interne@esimap.be
www.esimap.be

Créée en 1994, L'asbl Extension UMH coordonne un ensemble d'activités mises en place par les enseignants et chercheurs de l'Université de Mons Hainaut, proposant chaque année de plus en plus de **formations, séminaires et conférences** et contribuant ainsi à la renommée de l'UMH. Pour ne citer que les principales activités, on retiendra les formations en langue chinoise, arabe et française, en didactique des langues; les séminaires et certificats en philosophie, histoire de l'art, littérature, psychanalyse; les séminaires, certificats et conférences associées à la **Faculté Warocqué** (certificats en communication d'entreprise, management, comptabilité générale; séminaires Warocqué-Entreprises; grandes conférences; e-Wish,...). Ses journées ont attiré plus de 1400 personnes en 2004

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

Secrétariat de l'ASBL Extension UMH
Mme Jeanine Mathieu
Place Warocqué, 17
7000 MONS
Tel : 065 / 37.32.11 Fax : 065 / 37.32.10
E-mail : extension.umh@umh.ac.be
www.umh.ac.be/extension/